

Solutions RAK®

- Mise en place facile
- 1 seule pose par an
- Pose indépendante des conditions climatiques.
- Réduction des interventions insecticides, libérant du temps en saison
- Pas de ZNT, ni de délai de rentrée.
- Pas de contact avec le raisin, pas de résidus.
- Solution de bio-contrôle à l'efficacité éprouvée
- Possibilité de valoriser l'image du produit fini.



Utilisable en
agriculture
biologique.

MISE EN PLACE

Les diffuseurs (500 / ha + diffuseurs de bordure) seront mis en place le même jour, dès le début du premier vol sur une surface minimum de 5 à 8 ha pour constituer un îlot. Une seule pose suffit pour protéger les vignes sur l'ensemble de la période à risque (2 ou 3 générations selon l'espèce à combattre). Choisir le RAK® correspondant au besoin local. Pour assurer l'efficacité de la méthode, respecter les conditions de pose recommandées et effectuer les contrôles nécessaires en cours de saison.

Référant en matière de confusion sexuelle, RAK® s'appuie sur 20 ans d'expérience et une politique d'innovation constante qui associe la qualité du produit à l'excellence des méthodes d'accompagnement. Nouvelle gamme RAK®, contactez votre distributeur habituel.

www.agro.bASF.fr



RAK® Marque déposée BASF. Rak® 1 COCHYLIS : acétate de Z-9 dodécényle 85% - Autorisation de vente N°9400462 - Classement : H412. Rak® 2 EUDEMIS 3 G : acétate de E-7, Z-9 dodécadiényle 73% - Autorisation de vente N°9400460. Classement : Attention : H315 - H411. Rak® 1+2 - 3 G : Autorisation de vente N°9400458 - Composition : acétate de Z-9 dodécényle 85 % et acétate de E-7, Z-9 dodécadiényle 73 % - Classement : Attention H315, H411. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : consulter www.agro.bASF.fr - BASF France—Division Agro S.A.S. 21, chemin de la Sauvegarde 69134 ECULLY Cedex Tél : 04 72 32 45 45 - Fax : 04 78 34 28 86 - www.agro.bASF.fr - photos : BASF Agro, Thinkstock. Novembre 2014. Ref 377VIIIE1114OUEST